

COMPTRE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-huit septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Antoine AUBRY, Maire.

Présents : MM. Antoine AUBRY, Jean-Claude HERARD, David BESNARD, Sébastien GIARD, Emmanuel PORÉE, Frédéric ANDRÉ, Mmes Sandrine FÉVRIER, Annabelle LAVIGNE, Chantal HARDY et Joëlle LEBOUCHER, MM. Sébastien LÉVEILLÉ (arrivé à 21h20), Éric DAGUET, Philippe LEFEVRE, John PHILIPOT et Jean-Marie VIVIER.

Absents Excusés : Néant

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Annabelle LAVIGNE

Date de convocation :	08 septembre 2014	Nombre de conseillers en exercice :	15
Affichage :	22 septembre 2014	Présents	: 15

M. le Maire excuse M. Sébastien LÉVEILLÉ qui sera en retard pour la réunion.

Approbation du dernier compte-rendu de conseil

M. le Maire rappelle que le dernier compte rendu de conseil a été envoyé par mail et demande s'il y a des observations.

Le conseil municipal valide le dernier compte rendu de conseil.

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le maire donne des informations sur le fonctionnement de la salle des fêtes et des charges réalisées en 2013 et cette année.

Le Conseil Municipal examine la tarification de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'appliquer pour les contrats de locations signés et validés à compter de ce jour, les tarifs de location de la salle des fêtes de la manière suivantes :

A compter de 2015 :

- **Prestations de services, électricité de la salle pendant la location : 0,23 € du KW/h consommé.**
- **VIN D'HONNEUR, THÉ DANSANT, BELOTE ET JEUX DE SOCIÉTÉ 70.00 €**
Les habitants et associations de la commune bénéficieront d'une réduction de 28,57 % soit une Location égale à 50.00 €.
- **REPAS et toutes activités le samedi et/ou dimanche (dont jeux de société) 280.00 €**
Les habitants et associations de la commune bénéficieront d'une réduction de 35,71 % soit une Location égale à 180,00 €
- **ACOMPTE à LA RÉSERVATION POUR LES REPAS 100.00 €**

SALLE DES FÊTES : NUISANCES SONORES

Monsieur le maire fait état de certaines nuisances sonores ressenties par le voisinage de la salle des fêtes. Des améliorations ont été enregistrées depuis des aménagements antérieurs comme l'espace fumeur. Il indique qu'il a fait établir un devis pour limiter le son dans la salle et en donne lecture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de ne pas donner suite au devis établi à cause de son coût onéreux et décide de faire de la prévention auprès des futures locataires

M. Sébastien LÉVEILLÉ prend place à la table du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne diverses informations au le conseil municipal concernant

- le reversement du FPIC pour 5135 €
- La situation financière de la commune
- La demande de l'association des Goélants d'utiliser la salle de l'espace d'accueil collectif pour une exposition le 15 octobre 2014.
- L'invitation de l'APE pour son repas annuel
- La médaille de la Famille – promotion 2015

M. David BESNARD fait un compte rendu de la réunion de Manche Numérique concernant la fibre optique et les futurs aménagements.

M. John PHILIPOT :

- donne compte rendu de la commission eau et assainissement de Saint-Lô Agglo.
- donne des idées de fleurissement à l'arrière de la salle de l'ancienne cantine.
- évoque avec Sébastien GIARD que le panneau d'arrêt de car a été déplanté et posé à l'intérieur de l'abribus.

Il est noté :

- qu'un lavabo sera à remettre dans le logement des écoles et qu'il devra y avoir une intervention sur le volet roulant côté cour.
- Qu'une intervention sera à effectuer sur la plomberie des écoles afin de ne pas avoir deux arrivées d'eau chaude dans les sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 H 20.

Pour affichage le 22 septembre 2014
Le Maire, Antoine AUBRY